

# Liaison la transversale : de Castillon-la-Bataille à Blasimon



Visorando

Une randonnée proposée par otcastillonpujols

Empruntez cette liaison avec votre VTT à travers les vignes qui vous conduira, depuis les quais de Castillon-la-Bataille, à la découverte de Blasimon et de son abbaye. Terminer cet itinéraire à la base de loisirs de Blasimon.

	Durée	1h30		Difficulté	Facile
	Distance	53,91 km		Retour point de départ	Oui
	Dénivelé positif	521 m		Activité	VTT
	Dénivelé négatif	521 m		Commune	Castillon-la-Bataille (33350)
	Point haut	101 m			
	Point bas	7 m			



Trace n° 66687779



## Description

Le départ se fait depuis la Promenade Dubourdieu, au niveau du Parc Renée Lach.

(D/A) Suivre les Quais Camille Pelletan puis monter la Rue de la Porte de Fer à droite pour arriver au Stop et au pont.

(1) Tournez à gauche et engagez-vous sur le pont. À sa sortie, allez à gauche, Avenue de la Dordogne. Longez la Dordogne puis prenez à droite, Route de la République, et la suivre jusqu'à la D15.

(2) Tournez à droite puis à gauche sur la Route de Lacoste et suivez-la jusqu'à une fourche en Y.

(3) Prenez la route à gauche puis à droite à la suivante. Après les ruines de la chapelle, empruntez le chemin de terre à gauche jusqu'à la route goudronnée.

(4) Prenez celle-ci, face à vous, jusqu'à la D130.

(5) Poursuivez à gauche, puis de suite à droite la petite route qui monte ; vous passez alors aux pieds de l'Église Saint-Martin de Mouliets. Tournez ensuite à droite sur le chemin entre les vignes et dirigez-vous vers le bois, traversé par le Romédol.

(6) Passez le ruisseau. Après avoir traversé le bois, tournez à gauche sur la petite route goudronnée et allez jusqu'au virage.

(7) Prenez le chemin face à vous entre les vignes. Suivez-le puis tournez à droite pour entrer dans le bois. À sa sortie, suivez le talus et remontez-le grâce à la petite pente. Poursuivez ensuite sur le chemin en calcaire puis prenez la route goudronnée face à vous jusqu'au virage.

(8) Tournez à gauche sur le chemin. Contournez la première parcelle en tournant à droite. Face à la route, tournez à droite et encore à droite à l'intersection suivante. Suivez cette route jusqu'au Stop.

(9) Allez en face en direction du cimetière puis tournez à la première route à gauche. Aiguillez à droite pour monter dans le parc du Château de [Pujols](#) et faites en le tour.

(10) Longez le talus et remontez en direction du bourg. Au rond-point, prenez la première sortie et contournez la place par la droite. Ensuite, aller encore à droite dans la petite rue qui descend. Dirigez-vous à gauche puis de suite à droite dans l'impasse "Rue du Lavoir" en direction du lieu-dit le Bourdieu.

(11) Au bout de la route goudronnée, prenez le chemin creux face à vous, le long du muret en pierre. **Soyez prudent en longeant le ravin.** Passez le petit bois puis longez-le et empruntez ensuite le chemin de terre en direction de la maison.

(12) Avancez jusqu'au croisement avec la D232 où vous tournez à droite. Descendez jusqu'à Carcaillet et passez les deux dos d'âne.

## Points de passages

- D/A Quais de Castillon-la-Bataille - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**  
N 44.853147° / O 0.037725° - alt. 7 m - km 0
- 1 Pont de pierre - Dordogne (rivière) - Affluent de la Garonne**  
N 44.851746° / O 0.043641° - alt. 16 m - km 0.5
- 2 D15**  
N 44.843103° / O 0.025476° - alt. 10 m - km 3.1
- 3 Fourche en Y**  
N 44.837159° / O 0.030616° - alt. 10 m - km 4.25
- 4 Route goudronnée**  
N 44.828329° / O 0.034914° - alt. 10 m - km 5.67
- 5 Croisement D130 - Église Saint-Martin (Mouliets-et-Villemartin)**  
N 44.821335° / O 0.032201° - alt. 13 m - km 6.6
- 6 - Romédol (cours d'eau) - Affluent de l'Escouach**  
N 44.819823° / O 0.027695° - alt. 22 m - km 7.23
- 7 Chemin dans les vignes, virage**  
N 44.817658° / O 0.026558° - alt. 32 m - km 7.64
- 8 Virage**  
N 44.810508° / O 0.017182° - alt. 74 m - km 8.9
- 9 Stop**  
N 44.809061° / O 0.029594° - alt. 52 m - km 10.67
- 10 Parc du Château de Pujols**  
N 44.808385° / O 0.030801° - alt. 68 m - km 10.89
- 11 Chemin creux au Bourdieu**  
N 44.805856° / O 0.037189° - alt. 78 m - km 11.69
- 12 Maison**  
N 44.801707° / O 0.038771° - alt. 75 m - km 12.56

- (13) À la fin de la zone 30, prenez sur la gauche et directement à droite, en direction du lieu-dit Marac.
- (14) Au bout de la petite route, bifurquez à droite pour passer sur le chemin en calcaire entre les vignes. Après les derniers rangs de ceux-ci, tournez à gauche pour descendre dans le bois.
- (15) À la sortie du bois, restez à gauche sur le chemin en cailloux et suivez-le. Après le petit bosquet, prenez à droite et continuez sur le chemin enherbé.
- (16) Passez sur l'Escouach et après la première parcelle de vignes, tournez à gauche et contournez le bois pour arriver à une fourche.
- (17) Bifurquez à droite sur le petit chemin enherbé dans le bois. Arrivé à la parcelle de vignes, virez à droite puis à gauche pour parvenir à la route goudronnée où vous bifurquez à droite. Au Stop, tournez à gauche sur la D232, passez devant les Chais de Vaure et le château, et continuez sur la D232 quelques mètres.
- (18) Tournez à droite dans l'allée de vignes et restez ensuite de nouveau à droite pour longer le bois. Après la parcelle de nouvelles vignes, prenez à gauche puis à droite pour entrer dans le bois. À sa sortie, tournez à gauche et avancez jusqu'à la D126.
- (19) Virez à gauche puis prenez à droite dans le virage. Suivez le chemin entre les vignes en contournant les parcelles par la droite en direction du lieu-dit Phillipon. Après le bosquet, obliquez à gauche.
- (20) Tournez à gauche. Allez jusqu'à la deuxième bifurcation.
- (21) Virez à droite pour rejoindre le bourg de [Ruch](#). Restez en face au croisement pour arriver à la mairie. Continuez à droite en longeant le cimetière pour passer devant l'église. Après celle-ci, prenez le petit chemin enherbé sur gauche. Arrivé à la D232, tournez à droite en descente jusqu'à la première intersection. **Attention, les accotements sont étroits : soyez prudents.**
- (22) Tournez à droite en direction du lieu-dit les Barrails et dépassiez son accès jusqu'à la fourche avec la petite route suivante
- (23) Prenez sur votre gauche en direction du lieu-dit Magnon. Au bout de cette route, arrivez au Moulin de la Jauge.
- (24) Tournez à gauche pour rejoindre le lieu-dit Jeandille.
- (25) Bifurquez à droite, suivez la petite route goudronnée, puis empruntez le chemin enherbé entre les vignes et rejoignez le Grand Côme.
- (26) Prenez sur votre droite la D17<sup>E3</sup>, puis tournez à gauche dans le virage vers Bel-Air et Lestrille.
- (27) Au bout de l'impasse, avant le chemin en calcaire, prenez le petit chemin enherbé sur la gauche. Rejoignez ensuite le Ruisseau de Sainte-Catherine et effectuez la jonction avec le GR®6.
- (28) Tournez à droite en longeant le Ruisseau Sainte Catherine jusqu'à ce que le chemin l'enjambe.
- (29) Eloignez vous du ruisseau pour suivre le GR®6 en tournant à gauche. Continuez sur ce chemin jusqu'à la route goudronnée, que vous suivrez jusqu'au croisement après les chais.
- (30) Tournez à droite deux fois sur la petite route qui descend. Au Cédez le Passage, dirigez-vous à droite puis à gauche en direction de l'abbaye de [Blasimon](#).
- (31) Passez devant puis dans le premier virage tournez à gauche pour entrer sur le domaine départemental de Blasimon (entrée Est). *Il est possible de vous arrêter ici.*
- (32) Pour retourner à votre point de départ, effectuez le même itinéraire en sens inverse. Celui-ci est balisé dans les deux sens (**D/A**).
- 13 Carcaillet**  
N 44.799079° / O 0.036259° - alt. 79 m - km 13.07
- 14 Marac**  
N 44.797176° / O 0.037429° - alt. 82 m - km 13.31
- 15 Sortie du bois, chemin en cailloux**  
N 44.796172° / O 0.043052° - alt. 25 m - km 13.84
- 16 - Escouach (cours d'eau) - Affluent de la Dordogne**  
N 44.792522° / O 0.035727° - alt. 23 m - km 14.65
- 17 Bois**  
N 44.790041° / O 0.03255° - alt. 30 m - km 15.2
- 18 Bifurcation sur la D232. Proche du - Château de Vaure**  
N 44.784355° / O 0.035458° - alt. 88 m - km 16.07
- 19 D126**  
N 44.784075° / O 0.044941° - alt. 91 m - km 17.06
- 20 Phillipon**  
N 44.779827° / O 0.047542° - alt. 89 m - km 17.71
- 21 Intersection**  
N 44.777838° / O 0.040683° - alt. 85 m - km 18.31
- 22 Fourche, Les Barrails. Après le - Courbut (ruisseau) - Affluent de la Gamage**  
N 44.770031° / O 0.040513° - alt. 60 m - km 19.56
- 23 Petite route**  
N 44.772015° / O 0.048452° - alt. 30 m - km 20.24
- 24 Moulin de la Jauge**  
N 44.764888° / O 0.05024° - alt. 89 m - km 21.13
- 25 Jeandille**  
N 44.767438° / O 0.043555° - alt. 76 m - km 21.76
- 26 Le Grand Côme**  
N 44.758292° / O 0.049937° - alt. 94 m - km 22.95
- 27 Lestrille**  
N 44.752861° / O 0.054156° - alt. 68 m - km 23.67
- 28 Ruisseau Sainte-Catherine**  
N 44.750924° / O 0.055452° - alt. 33 m - km 23.91
- 29 Passage sur le Ruisseau de Sainte-Catherine**  
N 44.754809° / O 0.06658° - alt. 30 m - km 24.98
- 30 Croisement**  
N 44.750883° / O 0.073597° - alt. 59 m - km 25.74
- 31 - Église Saint-Nicolas (Blasimon)**  
N 44.753353° / O 0.074° - alt. 34 m - km 26.11
- 32 Base de loisirs départementale de Blasimon - Gamage (rivière) - Affluent de la Dordogne**  
N 44.751798° / O 0.082542° - alt. 38 m - km 26.95

 **D/A Quais de Castillon-la-Bataille - Dordogne**

(rivière) - Affluent de la Garonne

N 44.853147° / O 0.037725° - alt. 7 m - km 53.91

## Informations pratiques

Cet itinéraire peut se faire dans le deux sens : Castillon-la-Bataille - Blasimon ou Blasimon - Castillon-la-Bataille.

Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille

5 Allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr)

[Tourisme-Castillon-Pujols](#)

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre à mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

## À voir

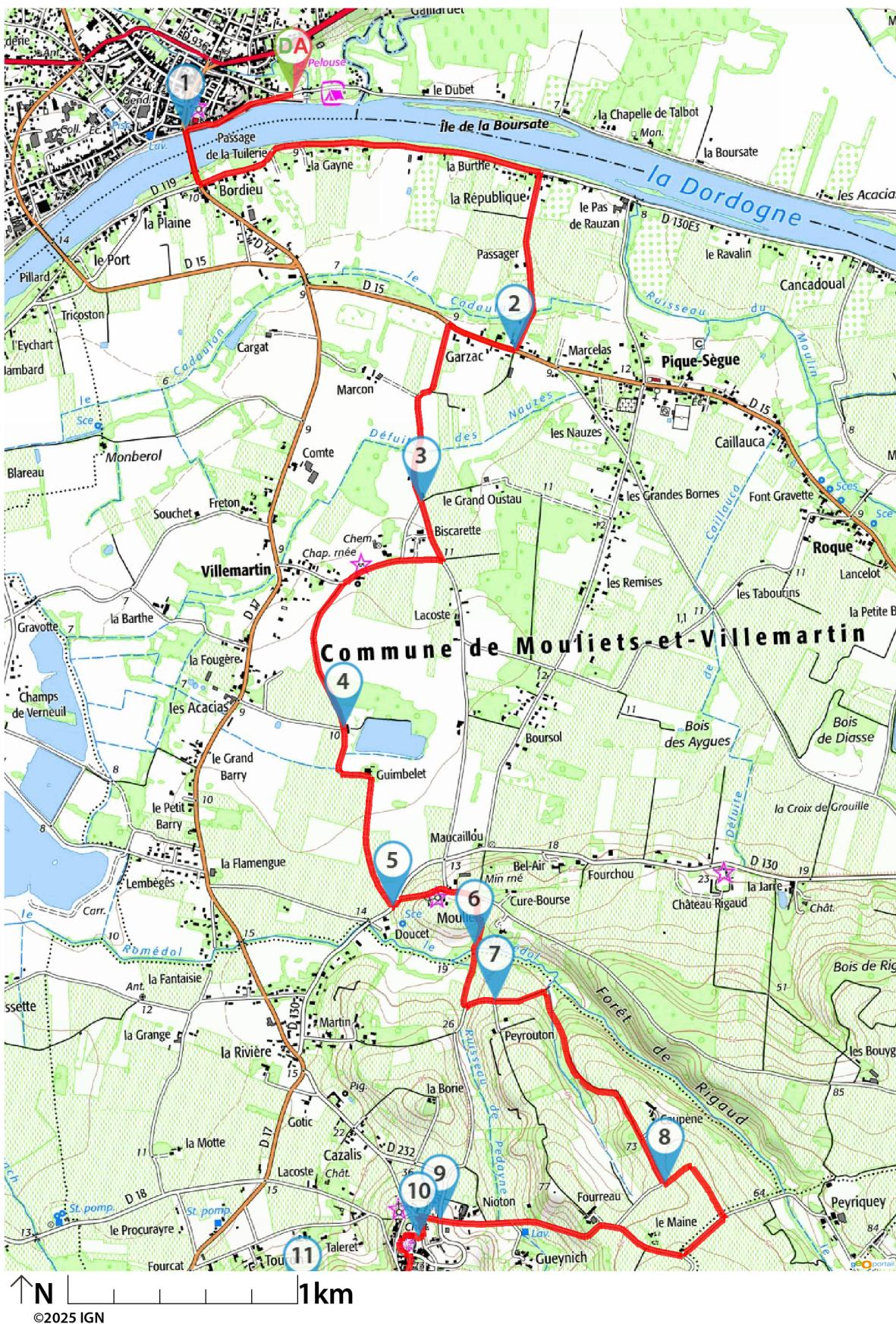
-Visiter Castillon-la-Bataille (

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-liaison-la-transversale-de-castillon-la-/>

**En savoir plus :** - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : [contact@tourisme-castillonpujols.fr](mailto:contact@tourisme-castillonpujols.fr) - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



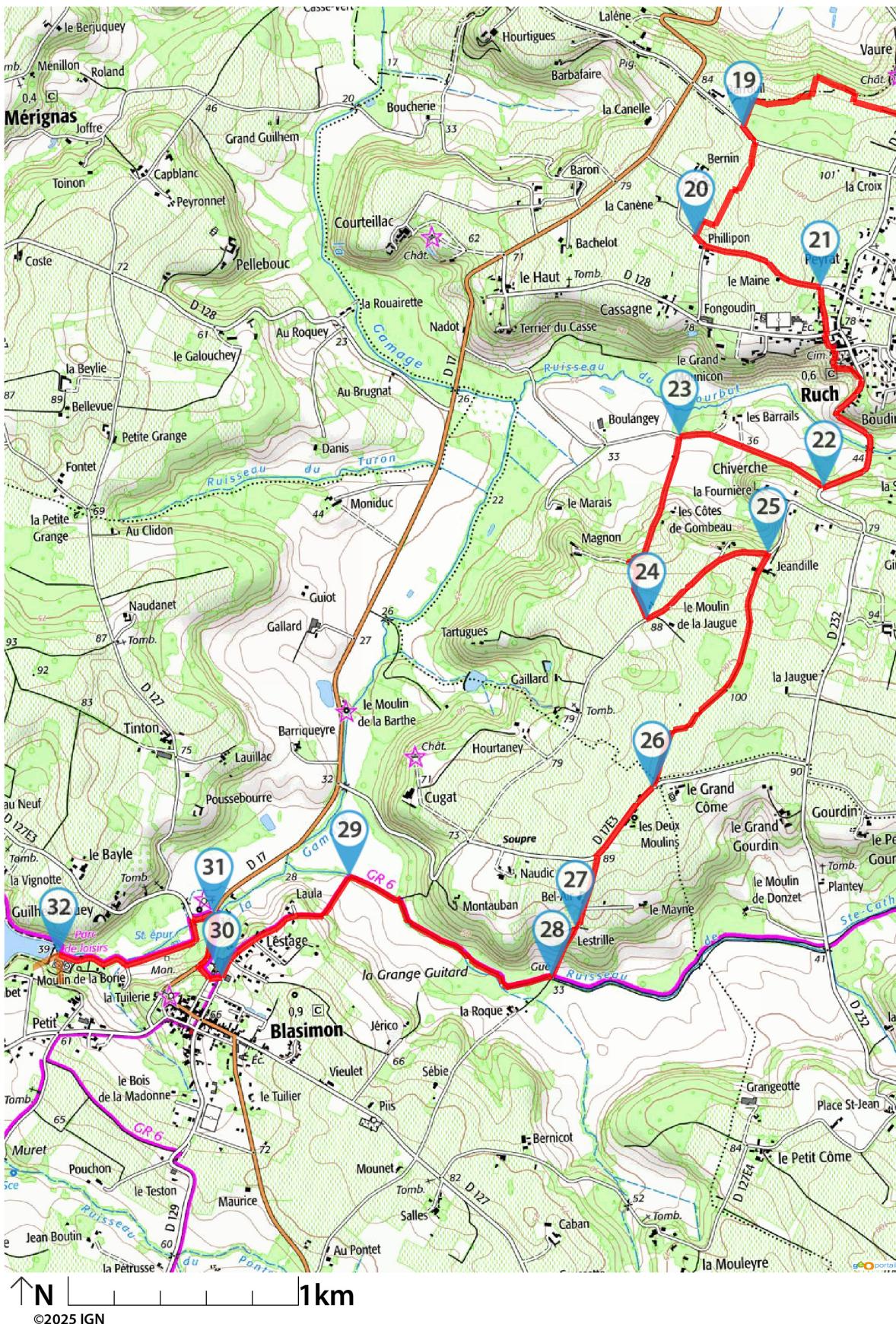
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



**Visorando**  
Préparer et partager ses rando

# LA CHARTE du visorandonneur

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

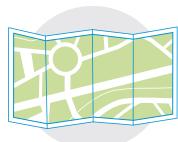
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



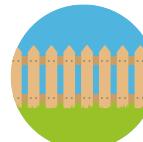
### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public,** vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**